

écoutez *bifteck*, et l'Académie vous dira de le laisser passer.

Waggon vous déplaît, retranchez un *g*, comme l'Académie, et réconciliez-vous avec lui.

Vous soulignez partout le mot *adresse*, dans le sens de document, de félicitation, etc. Ne prenez pas cette peine : c'est une expression on ne peut plus correcte.

Pour prouver que nous parlons mieux que certains Français, M. Bibaud s'écrie :

Les Français diront plus souvent que nous : *budget, meeting, festival, paquebot, toast, sport, turf, carrick, groom, tilbury, jockey-club, dandyisme, partner, rubber, stoff, waggon, roastbeef, pouiding, bisteacks.*

Parbleu ! la raison en est bien simple ; c'est que les Français connaissent mieux leur langue que nous, et qu'ils savent que chacun de ces mots—avec les modifications orthographiques que j'ai déjà signalées—a été formellement reconnu comme français par un tribunal sans appel, l'Académie.

Il en est de même de *stock, rail, railway, steamer, steeple-chase, bill, constable, poll, translater* et *square*, que M. Bibaud ostracise également, bien que ces expressions soient maintenant au nombre des mots français, de par la même autorité.

M. Bibaud proscrit aussi comme anglicismes les mots latins *junior* et *viâ*, et dit qu'ils ne sont jamais employés en France. Erreur. Larousse les donne tous les deux : *Laurent junior ; Départ pour New-York via Southampton.*

Un autre anglicisme, suivant M. Bibaud, c'est le mot *succéder* dans le sens d'avoir du succès. Il lui consacre une page entière. Eh bien, là encore, M. Bibaud se blouse. *Tout succède à cet homme.* (LAROUSSE.)

Qui sait se modérer, s'il veut, tout lui succède. ROTROU.

Tout succède, madame, à mon empressement. RACINE.

Au gré de vos désirs je vois tout succéder. C. DELAVIGNE.

Si ton dessein succède au gré de notre envie. REGNARD.

Je pourrais encore citer Châteaubriand, Lamartine, et une foule d'autres bons écrivains qui emploient ce mot dans la même acception ; mais il me suffira, je suppose, de citer à M. Bibaud l'Académie elle-même qui dit en propres termes : "*Succéder* signifie aussi réussir, avoir une heureuse issue."

Si l'on en croyait M. Bibaud, *célebre* pour serait un autre anglicisme ; et pourtant, je lis dans Châteaubriand : *Péligon est célèbre pour avoir élevé une araignée.* On dit : *Un homme célèbre par ses vertus* ; mais on doit dire d'un autre côté : *La France est célèbre pour ses bons vins.* Que M. Bibaud s'en prenne encore une fois à l'Académie !

Décliner un honneur ; voilà encore un anglicisme au dire de M. Bibaud. Tout le monde n'est pas de son avis, puisque Larousse dit : *C'est un honneur qui ne peut se décliner* ; et Littré : *Il déclina l'honneur qu'on voulait lui faire !*

Et le mot *retourner* dans le sens de rapporter, de rendre, anglicisme du même calibre ! Fermez l'illustre Bénard un instant, M. Bibaud, et ouvrez Littré ou Larousse. Vous y trouverez qu'on dit en France : *RETOURNER un envoi ; RETOURNER une lettre de change, des effets de commerce, etc. Quand vous aurez lu l'ouvrage que je vous ai prêté, vous me le RETOURNEREZ.* (LAROUSSE.)

Consulter avec quelqu'un est un autre anglicisme, d'après M. Bibaud. J'en connais qui ne sont pas si puristes et qui s'en rapportent tout simplement à Molière, lorsqu'il dit : *Voici un habile homme, mon confrère, avec lequel je vais CONSULTER la manière dont nous vous traiterons.* Du reste, l'Académie dit : *Ils consultèrent ensemble* ; ce qui revient au même.

M. Bibaud fait un crime au *Courrier des États-Unis* de se servir du mot anglais *speaker* pour désigner le président de la chambre des représentants. Mais est-il bien plus logique de traduire cette expression par le mot *orateur*, comme le fait M. Bibaud, à la page 82 de son petit livre ? *Orateur* n'est pas plus l'équivalent de *speaker* dans cette acception, que le mot

filer n'est la traduction du verbe *to file*, que le mot *carré* n'est la traduction de *square*. Le seul équivalent que nous ayons en français pour *speaker*, c'est *président*, et tout Français qui sait un peu sa langue préférera toujours dire, quand il s'agit d'un pays anglais, le *speaker* et le *square*, que de traduire ces mots par *l'orateur* et le *carré*, ce qui est absurde.

Si l'on ne pouvait pas dire un *tilbury*, un *ulster*, un *mackintosh*, du *macadam*, articles qui prennent soit le nom de leur inventeur, soit celui de l'endroit où ils sont principalement manufacturés,—il vaudrait autant renoncer à tous les troques, et cesser de dire un *krupp*, un *armstrong*, un *cummer*, du *damas*, du *sèvre*, du *champagne*, de *l'elbeuf*, du *gruyère*. Dans ce cas, je ne pourrais plus dire : *Mon Shakespeare ni mon Tennyson*, sans commettre un anglicisme. Voilà où ce rigourisme absurde nous conduit.

On voit que notre amateur de lexicologie se fait une spécialité toute particulière de l'anglicisme. Il en trouve un peu partout. En revanche, il en laisse passer, et des meilleurs. Par exemple, notre mot *botherer*—que M. Bibaud écrit *bâdrer*—et qui n'est autre chose que la forme française appliquée au verbe anglais *to bother*, n'est pas, suivant lui, un anglicisme, mais un mot canadien qui signifie, paraît-il, *ahurir*. Mais pas du tout, cher monsieur ; *bâdrer*, comme vous écrivez, a, dans notre langage populaire, exactement la même signification que le mot anglais dont il tire son origine, c'est-à-dire ennuyer, tourmenter, impatienter ; il n'a jamais été synonyme de *ahurir* qui signifie étonner, rendre stupéfait. Le sens que vous attribuez à ce dernier vocable est tout canadien. *Ces enfants nous ahurissent.* Dans cette acception, le mot n'est pas français. C'est ce qu'on pourrait appeler un de nos idiotismes.

A propos, vous prétendez qu'il vaudrait mieux dire *idiomisme*, parce que ce mot est dérivé d'*idiome* ; vous faites encore erreur sur ce point. Le mot *idiotisme* ne vient pas d'*idiome*, mais du mot grec *idiotismos* ; cela fait, comme vous voyez, toute la différence du monde.

Mais M. Bibaud, qui trouve tant d'anglicismes jusque dans le dictionnaire de l'Académie, devrait être un peu plus sévère pour ses propres écrits. L'on s'attendrait naturellement à ce qu'un puriste de cette taille ne tombât pas lui-même grossièrement dans les fautes dont il blâme à chaque instant jusqu'à l'ombre chez autrui. Eh bien,—c'est tout ce qu'il y a de plus vrai,—on trouve un anglicisme énorme dans la première ligne de sa préface. Il est là en blanc et en noir. Que dis-je ? Il lui en est échappé un même dans le titre de son pamphlet. En effet, celui-ci est intitulé : *Le mémorial des vicissitudes et des progrès de la langue française en Canada.* Or, en Canada est un anglicisme : c'est la traduction servile de *in Canada*. En ne se met que devant les noms de pays du genre féminin : *En France, en Chine, en Belgique, en Australie, en Algérie, en Amérique, en Angleterre, en Normandie*, etc. Les noms masculins prennent au : *au Japon, au Mexique, au Nebraska, au Colorado, au Perche, au Maine, au Poitou, au Canada.* Il n'y a d'exception que pour le Portugal et le Danemark qui prennent indifféremment l'un ou l'autre. Il est vrai qu'on dit aussi en Béarn, mais on dit plus généralement et mieux dans le Béarn.

Voilà pour le titre. Quant à la préface, elle a le privilège de contenir en une demi-page, un anglicisme, une faute de français, une faute d'orthographe, une faute de grammaire, et nombre de fautes de ponctuation et de style. Mais voici pour l'anglicisme dont nous avons parlé. Il se trouve, comme je l'ai dit plus haut, à la première ligne.

Faut-il avouer, dit M. Bibaud, que nous avons été *anxieux* de nous assurer l'initiative, etc.

Or, le mot *anxieux*, dans le sens de jaloux, désireux, impatient, n'est point français ; c'est le mot anglais *anxious* qui a cette signification. Le mot français *anxieux* veut dire qui cause, qui dénote de l'anxiété, qui elle-même est un tourment

d'esprit causé par l'incertitude. *Attente anxieuse, regard anxieux.* Il est quelque fois usité en parlant des personnes, mais jamais dans le sens que lui donne M. Bibaud.

Un autre anglicisme à l'actif de M. Bibaud, c'est *représentation théâtrale*, pour *theatrical performance*. En français, l'épithète *théâtrale* signifie, qui a rapport au théâtre, ou qui rappelle le théâtre. *Situation théâtrale, un débit théâtral, des mœurs théâtrales.* C'est *représentation dramatique* qu'il fallait dire, et non *représentation théâtrale*, ce qui signifie tout autre chose que ce que l'auteur a dans l'esprit.

M. Bibaud emploie encore les mots français *éditeurs* dans le sens de l'expression anglaise *editors* (rédacteurs), et *préserver* (*to preserve*) dans le sens de *conserver*, ce qui constitue deux anglicismes atroces ; de même que le mot *cité* (*city*) que nous employons improprement ici dans le sens de *ville*.

Il est vrai que M. Bibaud nous avertit "qu'on traduit fort mal en Canada." Il aurait pu ajouter : surtout dans le cabinet de travail de l'auteur. M. Bibaud, en effet, s'est chargé de nous donner une preuve pratique de ce qu'il avance sur ce point ; et il y a réussi admirablement ; car—en outre des expressions précédentes fort mal rendues, comme on le voit—M. Bibaud a, dans le cours de son ouvrage, traduit trois phrases anglaises, avec texte en regard, et il a fait trois contresens ! Il ne faut pas rire : ça z'y est, comme dit le fusilier Dupichet. Qu'on en juge.

M. Bibaud parle du "Voyage" de Franchère, rédigé par Bibaud père, et dit que les Américains le comparent à celui de De Foe—*the De Foe like simplicity of the original narrative*. Comme si c'était comparer le *Voyage de Franchère* aux *Aventures de Robinson Crusô*, que de trouver dans l'une une simplicité de style qui fait songer à l'autre ! Du reste, il y a tout à parier que l'auteur prend ici De Foe pour un grand voyageur. Mais ce n'est pas là le plus drôlatique.

"Washington Irving, ajoute M. Bibaud "en parlant du même chef-d'œuvre, en a tiré un grand parti—*made much of it.*" Pour traduire *made much of it* (en pensait beaucoup de bien) par en a tiré un grand parti, il faut être proche parent du rédacteur de la *Minerve*, qui traduisait *to force a sitting of the House*, par *forcer un secrétaire de la Chambre*.

Plus loin, à la page 87, M. Bibaud traduit : *We are content to translate your own books*, par *NOUS N'AVONS A FAIRE QUE DE traduire vos ouvrages, au lieu de : NOUS NOUS PLAISONS à traduire vos ouvrages.* Il n'est pas difficile de se donner des coups d'encensoir de cette façon-là. C'est une excellente méthode pour "contenter tout le monde... et son père !" Surtout son père.

Passons maintenant aux locutions et tournures de phrases que M. Bibaud veut absolument exclure de la langue française, en dépit même des quarante immortels.

M. Bibaud dit que ce sont les "Treize de *L'Avenir*" qui ont introduit dans notre langue les locutions *somme toute* et *pas n'est besoin*, qui leur sont communes, ajoute-t-il, avec *tous les écrivains populaires du jour*. Ce n'est déjà pas si mal ; mais Descartes, mais La Bruyère, mais Corneille, mais Racine, mais Molière, mais Régnier, mais Lamartine, mis au nombre des écrivains populaires du jour, et à ce titre traités par dessous la jambe ! C'est un peu corsé. Et s'il ne fallait pas pour cela allonger inutilement mon travail, je pourrais les citer tous. Ces fameux *Treize* ont fait sérieusement école, paraît-il, car je trouve même dans l'Académie : *SOMME TOUTE, ce n'est pas un homme à qui vous devez vous fier ; et aussi : Il n'est pas besoin de... ce qui n'est pas autre chose que pas n'est besoin.*

M. Bibaud condamne aussi *peu ou prou* qui n'est pas moins d'excellent français. *Je souffre toujours peu ou prou.* (MME DE SIMIANE.)

J'ai prou de ma frayeur en cette conjoncture.

MOLIERE.
L'un jura foi de roi, l'autre foi de hibou,
Qu'ils ne se gouveraient leurs petits peu ni prou.
LA FONTAINE.

D'ailleurs, l'Académie l'emploie en toutes lettres.

Pour de vrai ne devait pas trouver grâce non plus ; néanmoins Larousse, qui n'est pas si fier, ne se gêne pas de dire : *avoir une voiture POUR DE VRAI.*

Pas mal, dans le sens de beaucoup, vous agace les nerfs, M. Bibaud ; ouvrez ce bon Larousse et vous trouverez cette phrase : *Il a gagné PAS MAL d'argent.* Ouvrez celui de l'Académie, et vous découvrirez cette autre : *Pour son âge elle n'en sait PAS MAL.*

Ne soyez pas trop sévère non plus pour *embarquer en voiture*, car Littré qui sait sa langue pour le moins autant que l'auteur des *Sagamos Illustres*, dit que, par extension, *s'embarquer* signifie se mettre dans un véhicule quelconque pour se rendre d'un lieu à un autre. On trouve la même chose dans Larousse. *S'EMBARQUER dans une diligence, dans un wagon.*

Cela va de soi n'est pas français, dit M. Bibaud, parce que le mot *soi* ne peut s'appliquer aux choses. Malheureusement l'Académie n'est pas du même avis, et elle emploie cette même phrase textuellement.

D'abord que est aussi mis à l'index, malgré l'Académie qui consacre cette locution, et LeSage qui persiste à dire : *D'ABORD que vous serez débarqué*, pour aussitôt que, dès que, du moment que.

Je répugne à est aussi voué aux gémonies, bien qu'il soit endorsed par Molière, Bastiat, Nodier, Sainte-Beuve, Guizot, Fabre d'Eglantine, Bossuet qui dit : *La nature RÉPUGNE à la mort ; et enfin l'Académie elle-même : Le prince RÉPUGNAIT à cet avis ; j'y RÉPUGNE également.*

Enfin M. Bibaud couronne son épluchage par cette phrase de Garneau, dont il souligne un mot comme incorrect :

Lorsque dans un pays existent quelques unes de ces causes....

En quoi cela n'est pas correct ? On n'a jamais pu savoir.

JULES AIRVAUX.

(A suivre.)

ACTE DE FAILLITE DE 1875 ET SES AMENDEMENTS—in re L. J. PELLETIER, LEFEBVRE & CIE, Faillis.

Nous informons nos pratiques et le public en général que nous venons d'acheter le stock de banqueroute de L. J. Pelletier, Lefebvre et Cie, propriétaires du magasin Rouge. Ce stock, un des plus considérables de Montréal, ne comprend que des marchandises de qualité supérieure et encore toutes fraîches parce que ce magasin avait à peine six-sept mois d'existence lors de la faillite et que l'importation d'automne ne venait que d'y être reçue. L'espace ne nous permettant pas de faire ici d'énumération, nous nous bornerons à dire que ce stock sera vendu immédiatement et sans réserve, et que vu les conditions exceptionnellement avantageuses auxquelles nous l'avons acheté, nos prix seront de 40 par 100 de moins qu'ailleurs.

Pour la liste des prix voyez les circulaires.

DUPUIS FRERES,
No. 605, rue Ste-Catherine, coin de la rue Amherst, aux deux boules noires, Montréal.

L'HIVER.—L'approche de l'hiver fait songer beaucoup de gens cette année, car l'argent devient de plus en plus rare. Mais nous avons au moins la satisfaction de savoir que nous pouvons nous couvrir de fourrures à bien bon marché chez MM. Chs Desjardins et Cie., les manchonniers si avantageusement connus, dont l'établissement est situé aux Nos. 637 et 639, rue Ste-Catherine, porte voisine du grand magasin de M. Pilon et Cie. Ces messieurs ont en magasin un des stocks les plus considérables de Montréal, comprenant un assortiment choisi de casques, manchons, boas, manteaux et peletons en fourrures, robes pour voitures en peaux d'ours et de buffe, etc. Ils ont achetés en grande quantité et pour argent comptant, et peuvent vendre leurs marchandises à des prix excessivement réduits. Leur commerce ayant augmenté d'une manière si rapide, et l'énorme quantité de fourrures qu'ils ont en mains les ont obligés d'ouvrir une succursale au No. 601, rue Ste-Catherine, porte voisine de MM. Dupuis Frères. Nous engageons fortement nos lecteurs à visiter leurs établissements. N'oubliez pas les adresses : 1er établissement, 637 et 639, rue Ste-Catherine ; 2e établissement : 601, rue Ste-Catherine, Montréal.

AVIS

Les abonnés de *L'Opinion Publique* qui désiraient faire relier leurs volumes d'une manière élégante et solide, et à bon marché, feront bien de s'adresser au bureau de ce journal, 5 et 7, rue Bleury